

**ARRÊTÉ N°CONC-20230214-001
PORTANT MISE À JOUR DE LA LISTE D'APTITUDE D'ACCÈS AU GRADE
DE REDACTEUR TERRITORIAL
à compter du 15 février 2023**

La Présidente du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifié, d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, et n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 modifié relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2020-560 du 13 mai 2020 fixant les délais applicables à diverses procédures pendant la période d'urgence sanitaire,

Vu l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2021-139 du 10 février 2021 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2012-942 du 1er août 2012 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,



Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2020-437 du 16 avril 2020 modifié pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n°2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n°2020-1695 du 24 décembre 2020 pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n° 2021-140 du 10 février 2021 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu l'arrêté du 14 mars 2022 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur territorial à compter du 15 mars 2022,

Considérant que le décompte de la période des quatre ans prévue au quatrième alinéa de l'article 44 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée est suspendu pendant la période du 12 mars 2020 jusqu'au 23 juillet 2020 inclus et du 1^{er} janvier 2021 au 31 octobre 2021,

Considérant les nominations intervenues depuis le 15 mars 2022 et les demandes de réinscriptions sur la liste d'aptitude formulées par les candidats,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur territorial est mise à jour à compter du 15 février 2023, comme annexée au présent arrêté.

ARTICLE 2 : L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

La liste d'aptitude est valable quatre années à partir de la date d'établissement, à la condition que le lauréat demande par écrit à être maintenu sur la liste au terme des deux premières années suivant l'inscription initiale ainsi qu'au terme de la troisième année.

ARTICLE 3 : Les collectivités souhaitant recruter un lauréat devront, préalablement à son embauche, demander une attestation d'inscription sur cette liste d'aptitude. Seule cette attestation assurera au recruteur que le lauréat est toujours valablement inscrit sur la liste d'aptitude au moment de la nomination.



ARTICLE 4 : Les lauréats inscrits sur la présente liste d'aptitude devront informer sans délai le Centre de gestion des Landes de leur nomination.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

La présidente du Centre de gestion :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à Mont-de-Marsan, le 14 février 2023



La Présidente,

Jeanne COUTIÈRE



CENTRE DE GESTION
de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DES LANDES**

Maison des Communes - Service Concours - B.P. 30069
40002 MONT-DE-MARSAN CEDEX

Tél : 05.58.85.80.00 - Email : concours@cdg40.org

REDACTEUR TERRITORIAL

**LISTE DES CANDIDATS
INSCRITS SUR LA LISTE D'APTITUDE AU 15 FEVRIER 2023**

NOM	PRENOM
ABADIE	Guillaume
ABADIE	Guillaume
ADAM DE VILLIERS	Mauve
ALMEIDA KERBIGUET	Maëlle
AMIEL	Julie
ANGLADE	Marie
ARAMENDI	Maeva
ATLAN	Gilles
AUBLANC	Florian
BADETS	Marie
BAGET	Mylène
BARCOS	Helene
BARGET	Stéphanie
BAUER	Pauline
BELLAMY	Melissa
BELLECAVE	Arline
CEAUX	Virginie
BENABDALLAH	Abdel Halim
BENGOCHEA	Joëlle
BERHAULT	Céline
BERNABEU	Lise
BILLAUD	Manon
BITARELLE	Mathilde
BLANC	Anne-Lyse
BOISSARIE	Aline
BOSSUET-LAPRADE	Sandra
BOUCAUD	Chloé
BOURIQUET	Camille
BOUTEILA	Maëlle
BOYÉ	Yvan



NOM	PRENOM
BOZZI	Anthony
BREVET	Blandine
CABANAC	Laura
CAPRAIS PAY	Anaïs
CARBONNEAU	Clara
CARRAT	Frédérique
CATHELINE	Clémence
CAZALIS	Julie
CHERRIER	Christelle
COELHO	Jessica
COMPETISSA	Laurence
COUTURIER	Ophelie
DA ROCHA	Alice
DARROUZET	Alizée
DAVANT	Mathilde
DAVAULT PRADEL	Bénédicte
DE LAROCQUE LATOUR	Emmanuelle
DE OLIVEIRA	Christophe
DE PASQUALE	Priscillia
DEBELMAS	Edith
DEGIOANNI	Corinne
DELVAL	Bertrand
DESCHATRETTES	Elodie
DESVEAUX	Isabelle
DEVAUX	Emilie
DION AUPET épouse DEBRABANT	Jennifer
DOLLET	Vanessa
DULON	Cécile
DUFOUR	Karine
DUMONTEIL	Pierre
DUPERE	Clarisse
DUVALEIX	Audrey
ELCAY	Alyce
ESPITALIER	Aurore
ETCHEVERRY	Odile
FAUCHÉ	Margaux
FERRE	Anabelle
FONT	Julie
FORSANS	Florence



NOM	PRENOM
FOUJANET	Julie
GELADE	Sandrine
GOMES	Mario Luis
GOURAUD	Mathieu
GRENIER	Joy
GUEFFIER	Marjorie
GUILBAUD	Christelle
GUILLE	Simon
GUIRRIEC	Morgane
GUY	Pauline
HABEILLON-BOUTET	Virginie
HALBERT	Bénédicte
HANDY	Sonia
HERAULT	Martine
HERAULT	Pauline
HERPSONT	Celine
HOURAT	Marie-Noelle
HOURLIAUX	Agnès
HULIN	Sophie
JOUSSEAUME	Valerie
KELLER	Marlon
LABORDE	Valerie
LACERE	Laëtitia
LACOURARIE	Laurianne Clémence
LACOUTURE	Sophie
LAFOURCADE	Julie
LAGIER-AUBERT	Stephane
LALY	Maureen
LATAPPY	Céline
LE TESTU	Aude-Marine
LEGERON	Aurelie
LERIN	Jean-Remy
LETELLIER	Alice
LETOURNEAU	Michele
LEY-HANCZAR	Roxane
LOUIS	Olivier
MALIN	Johanna
MAMES	Isabelle
MARINHO	Marie



NOM	PRENOM
MARTIN	Fabienne
MENAY	Helena
MICAUD	Romain
MINARI	Chloé
MOMAS	Nelly
MONGE	Marie
MONJOL-DELPHINE	Lysiane
MONRREJEAU	Nadine
MOUKARZEL	Anne
MOULE	Mélanie
MOULINIER	Stephane
NAZAC	Marie
NOETH	Hermeline
OXOBY	Julie
PABLO	Virginie
PASQUIER	Diane
PAUL	Julie
PENVERN	Magali
PESSATO	Laura
PINAUD	Naike
PONS	Sylvie
POTIER	Nathalie
POUTHIER	Stéphanie
PRADIER	Angélique
RABOISSON-PEBAYLE	Eva
RAMBERT	Marie
RANDRIAMORA	Haingomalalaso
RANZ	Helene
REDON	Vanessa
RIBEIRO	Annnabella
ROBERT	Delphine
ROBERT	Gwladys
ROLS	Emilie
ROUIL	Delphine
ROUMEGOU	Audrey
SAINT-GENEZ	Raphaëlle
SEIZE IDIART	Carol
SKORASINSKA	Joanna
SOHIER	Julie



NOM	PRENOM
SOULÉ-LIMENDOUX	Adèle
TIGNOL	Mélanie
TOULOUSE	Carine
TROUBAT	Helene
TUCOO	Barbara
URBISTONDOY	Chantal
URRUTY-DUVAL	Cyril
URUEN	Bérénice
VANDEWYNCKELE	Florent
VENDRELL	Muriel
VERRAT	Fabien
VIGLIERMO	Isabelle
WALDT	Stéphanie
WOJCIECHOWSKI	Amélie
YARDIN	Christophe
ZAPATA	Helene

TOTAL : 163